



Panorama des violences en France métropolitaine

Chiffres clés de l'enquête Genese 2021

Novembre 2022

> Sommaire

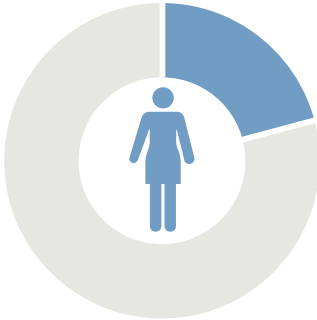
Violences dans l'enfance avant l'âge de 15 ans.....	2
Violences par partenaire depuis l'âge de 15 ans.....	7
Violences par non-partenaire depuis l'âge de 15 ans.....	11
Comportements à caractère sexiste ou sexuel au travail.....	16



Violences dans l'enfance avant l'âge de 15 ans

En 2021, plus d'1 femme sur 5 et 1 homme sur 6, âgés de 18 à 74 ans, déclarent avoir subi au moins une fois, avant l'âge de 15 ans, une violence exercée par un membre de la famille, qu'elle soit psychologique, physique ou sexuelle

21 %
des femmes



15 % un climat de violences entre les parents



8 % des violences psychologiques exercées par un membre de la famille



12 % des violences physiques exercées par les parents



6 % des violences sexuelles exercées par un membre de la famille

17 %
des hommes



10 % un climat de violences entre les parents



3 % des violences psychologiques exercées par un membre de la famille



12 % des violences physiques exercées par les parents



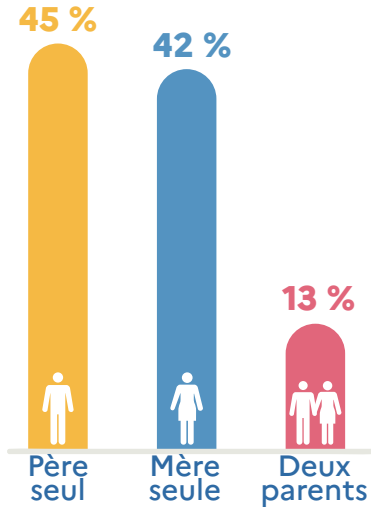
2 % des violences sexuelles exercées par un membre de la famille



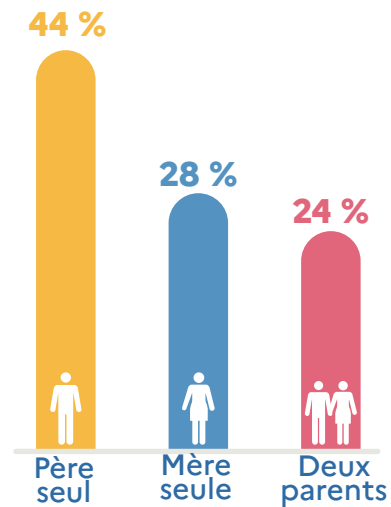
Violences dans l'enfance avant l'âge de 15 ans

Alors que dans les cas de violences psychologiques parentales, **les deux parents sont autant mis en cause** ; en cas de violences physiques, **le père est plus souvent impliqué seul que la mère**

Humiliations répétées des parents

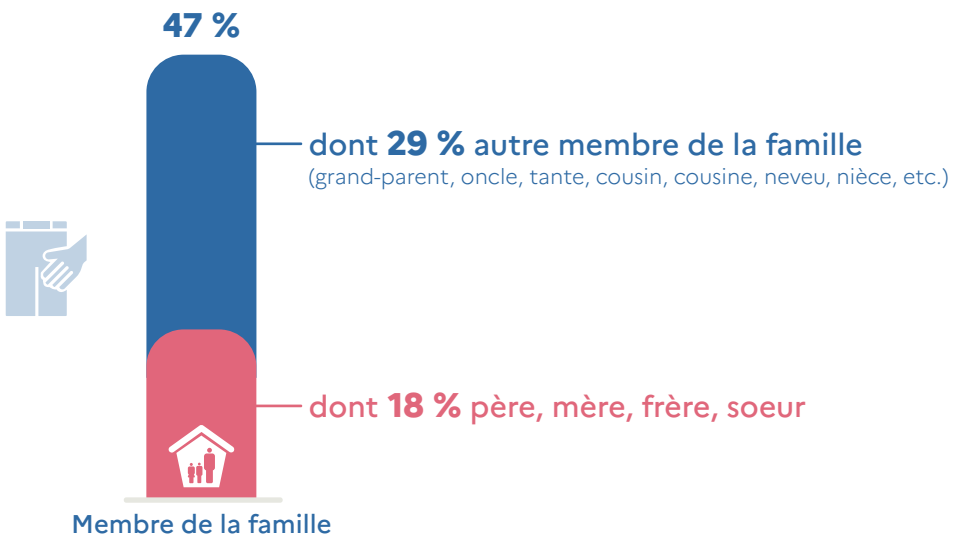


Violences physiques exercées par les parents



Dans 47% des cas de violences sexuelles dans l'enfance, un membre de la famille est en cause

Le plus souvent c'est un autre membre de la famille que les parents

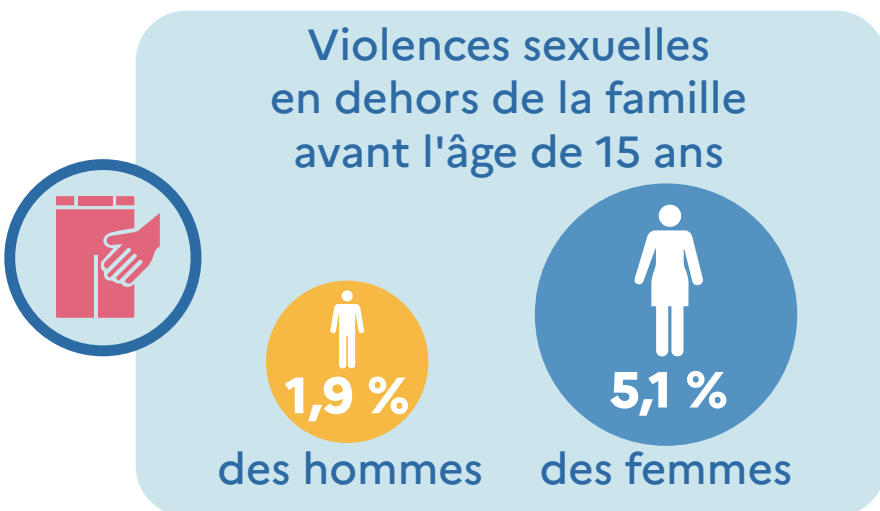
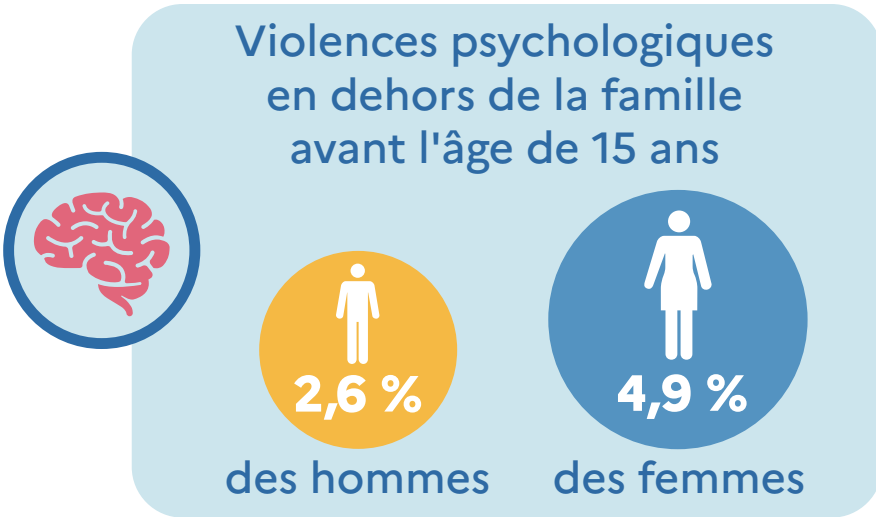


Champ : France métropolitaine, individus âgés de 18 à 74 ans résidant en ménage ordinaire



Violences dans l'enfance avant l'âge de 15 ans

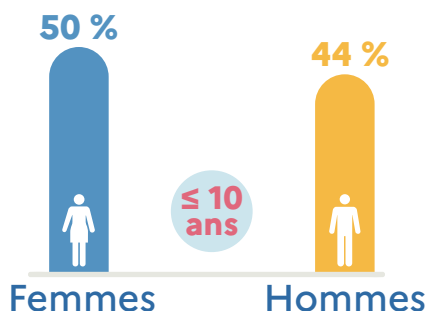
En 2021, près d'1 femme sur 10 et près d'1 homme sur 25 dit avoir subi une violence (psychologique ou sexuelle) dans l'enfance commise en dehors de la famille.



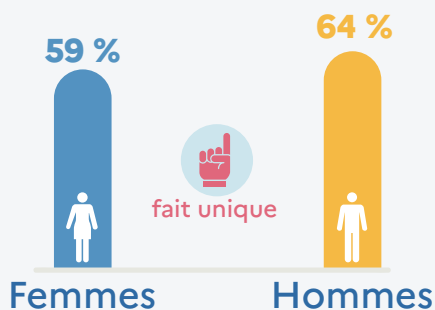


Violences dans l'enfance avant l'âge de 15 ans

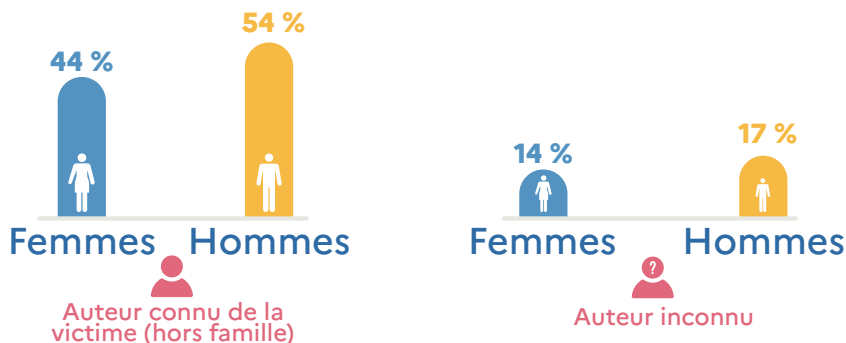
Les violences sexuelles subies avant l'âge de 15 ans et survenues en dehors de la sphère familiale s'exercent, pour les femmes comme pour les hommes, **presqu'autant à la pré-adolescence que plus tôt dans l'enfance**



Les violences sexuelles subies avant l'âge de 15 ans et survenues en dehors de la sphère familiale sont le **plus souvent des faits uniques**



Les violences sexuelles subies en dehors de la sphère familiale sont **plus fréquemment commises par une personne connue de la victime**



Champ : France métropolitaine, individus âgés de 18 à 74 ans résidant en ménage ordinaire



Violences dans l'enfance avant l'âge de 15 ans

Seule une minorité de victimes **déclare avoir fait un signalement aux services de sécurité pour des violences sexuelles subies**

Violences sexuelles dans la sphère familiale



44 %
à un membre de la
famille ou un proche



21 %
à des amis,
camarades de classe



8 %
signalement à la police
ou à la gendarmerie



8 %
signalement aux médecins
ou services sociaux



55 % des victimes en ont parlé à quelqu'un

Violences sexuelles hors famille



36 %
à un membre de la
famille ou un proche



22 %
à des amis,
camarades de classe



4 %
signalement à la police
ou à la gendarmerie



5 %
signalement à l'école

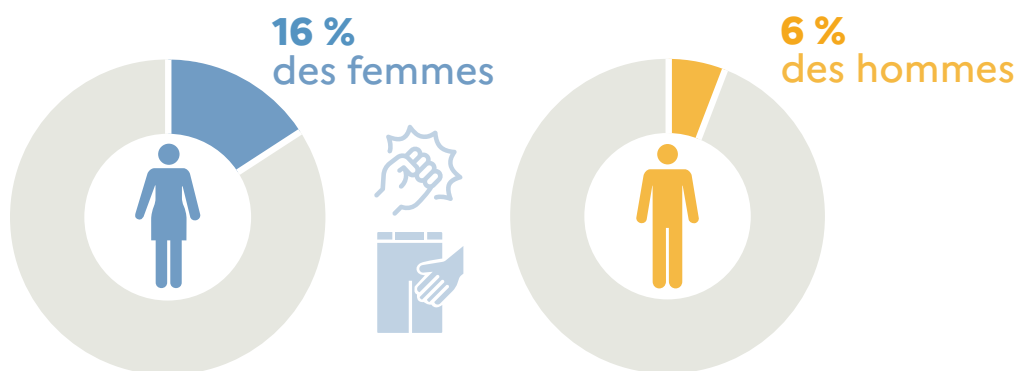


51 % des victimes en ont parlé à quelqu'un



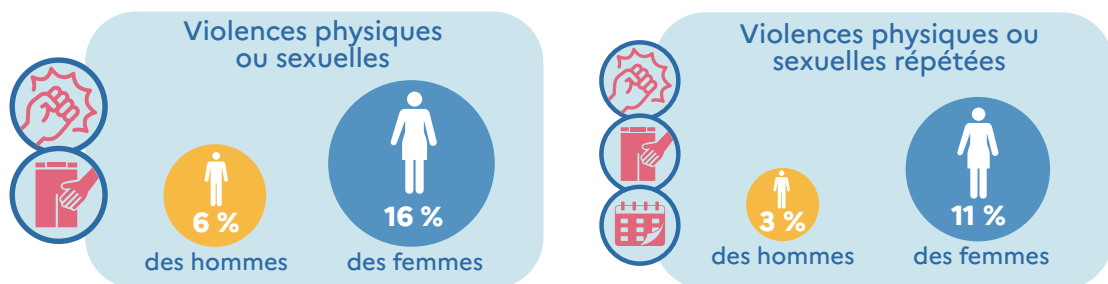
Violences par partenaire depuis l'âge de 15 ans

En 2021, 1 femme sur 6 déclare avoir été victime de **violences physiques ou sexuelles par partenaire** au moins une fois depuis l'âge de 15 ans contre 1 homme sur 18



Champ : France métropolitaine, individus âgés de 18 à 74 ans résidant en ménage ordinaire

Les femmes sont 3 fois plus concernées que les hommes, et de manière plus répétée, par les violences physiques ou sexuelles par partenaire



Champ : France métropolitaine, individus âgés de 18 à 74 ans résidant en ménage ordinaire

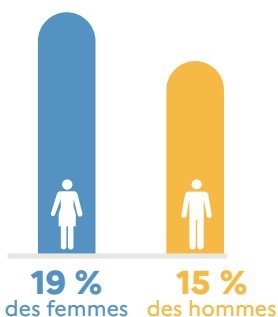


Violences par partenaire depuis l'âge de 15 ans

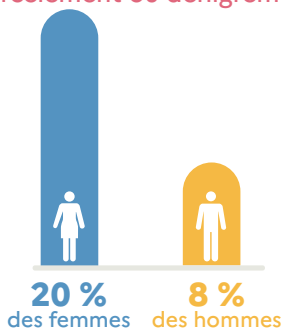
Contrôle, dénigrement et intimidations : les femmes déclarent plus souvent en avoir été victimes au moins une fois avant l'âge de 15 ans que les hommes



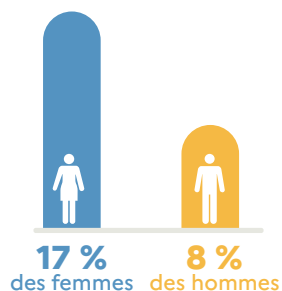
Contrôle ou emprise



Harcèlement ou dénigrement

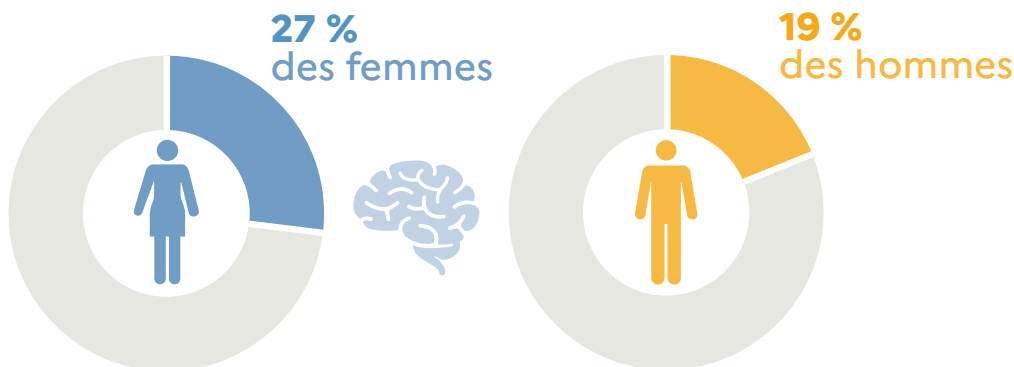


Intimidations ou menaces



Champ : France métropolitaine, individus âgés de 18 à 74 ans résidant en ménage ordinaire

En 2021, plus d'1 femme sur 4 et 1 homme sur 5 déclarent **avoir subi au moins une fois** depuis l'âge de 15 ans **des violences psychologiques par partenaire**

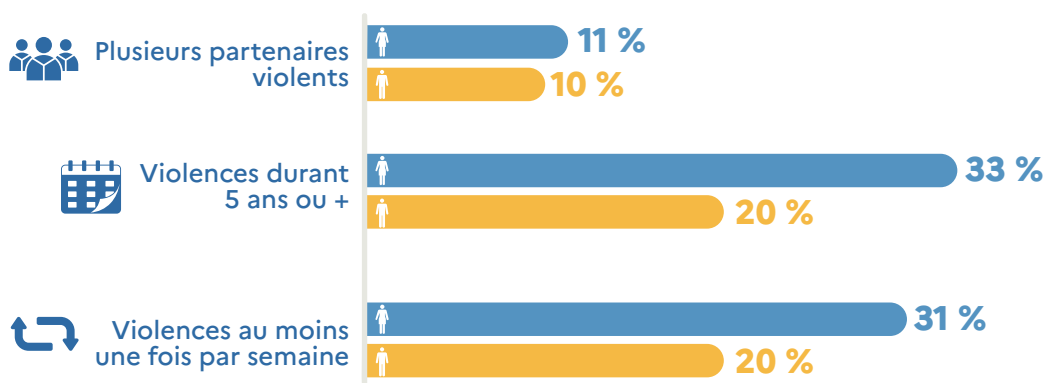


Champ : France métropolitaine, individus âgés de 18 à 74 ans résidant en ménage ordinaire



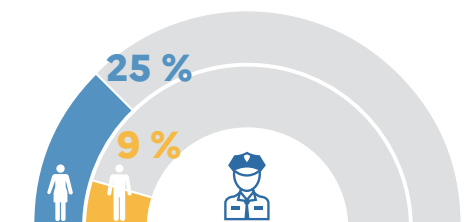
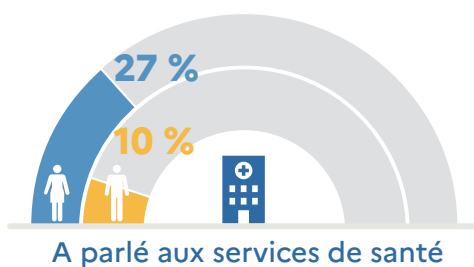
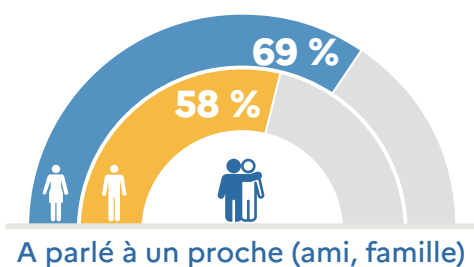
Violences par partenaire depuis l'âge de 15 ans

Violences physiques ou sexuelles par partenaire : les femmes victimes subissent des violences sur des durées plus longues et à des fréquences plus élevées



Champ : France métropolitaine, individus âgés de 18 à 74 ans résidant en ménage ordinaire

Une minorité de victimes de violences physiques ou sexuelles par partenaire déclare s'être tournée vers les services de sécurité

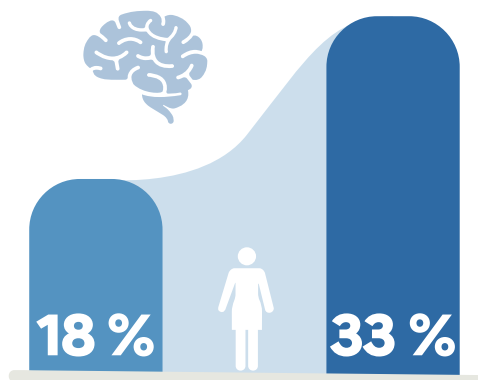


Champ : France métropolitaine, individus âgés de 18 à 74 ans résidant en ménage ordinaire

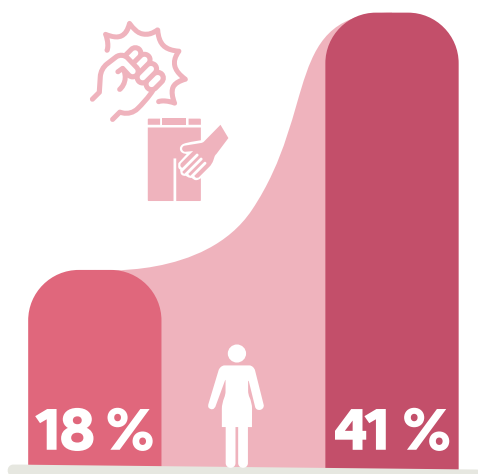


Violences par partenaire depuis l'âge de 15 ans

Les jeunes femmes sont fortement surreprésentées parmi les victimes de violences par partenaire au cours des 5 dernières années



Alors que **les femmes de 18 à 29 ans** représentent 18% des femmes de 18 à 74 ans, elles représentent **33% victimes de violences psychologiques**

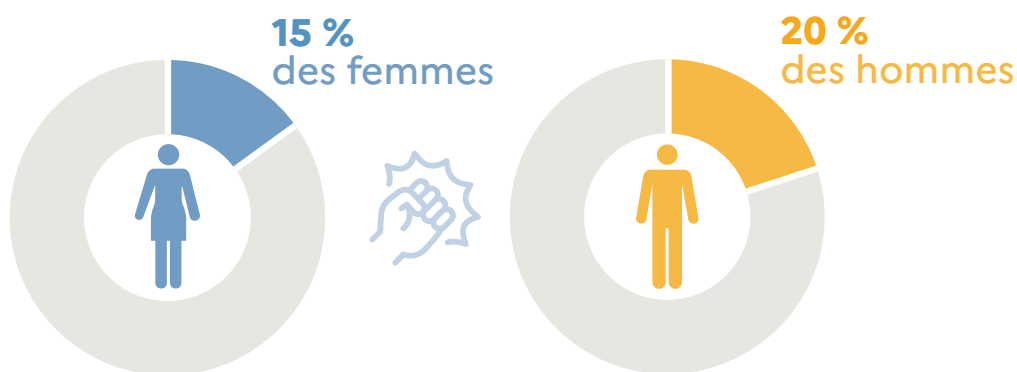


Alors que **les femmes de 18 à 29 ans** représentent 18% des femmes de 18 à 74 ans, elles représentent **41% des victimes de violences physiques ou sexuelles**



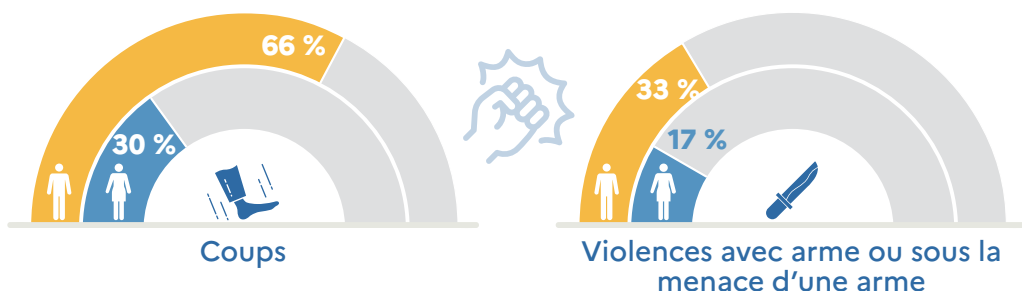
Violences par non-partenaire depuis l'âge de 15 ans

En 2021, **20% des hommes et 15% des femmes** déclarent avoir subi au moins une fois depuis l'âge de 15 ans des **violences physiques commises par une personne hors partenaire actuel ou ex-partenaire**



Champ : France métropolitaine, individus âgés de 18 à 74 ans résidant en ménage ordinaire

En matière de violences physiques par non-partenaire, **les hommes victimes rapportent deux fois plus souvent que les femmes avoir subi au moins une fois depuis l'âge de 15 ans des coups ou des violences avec arme**

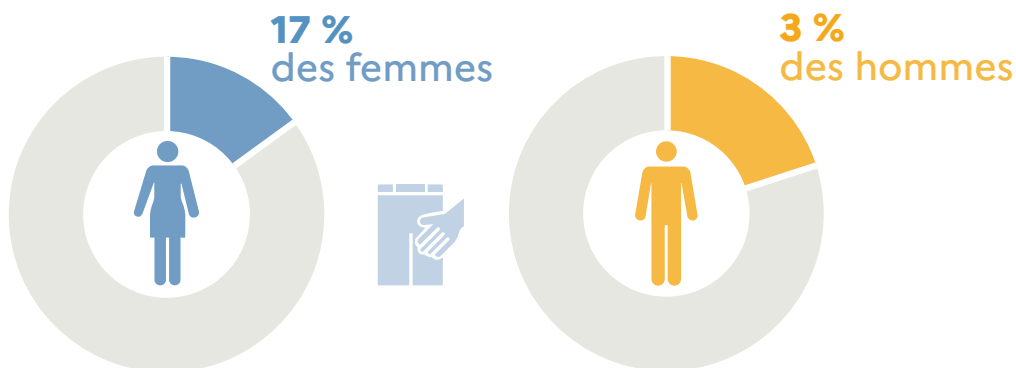


Champ : France métropolitaine, individus âgés de 18 à 74 ans résidant en ménage ordinaire



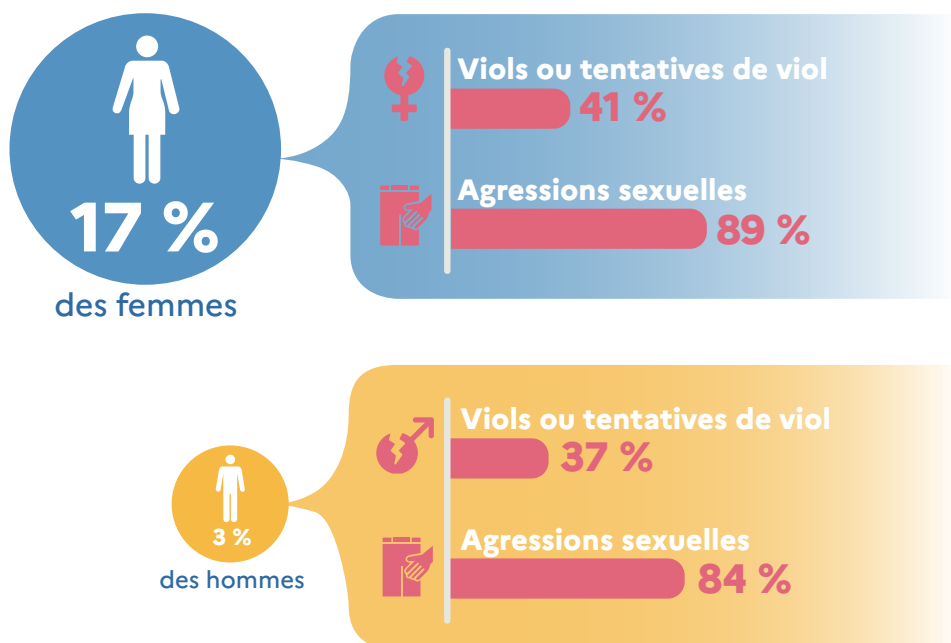
Violences par non-partenaire depuis l'âge de 15 ans

5 fois plus de femmes que d'hommes déclarent avoir subi au moins une fois depuis l'âge de 15 ans **des violences sexuelles par non-partenaire**



Champ : France métropolitaine, individus âgés de 18 à 74 ans résidant en ménage ordinaire

2 victimes sur 5 de violences sexuelles par non-partenaire depuis l'âge de 15 ans **décrivent des faits de viols ou tentatives de viol**

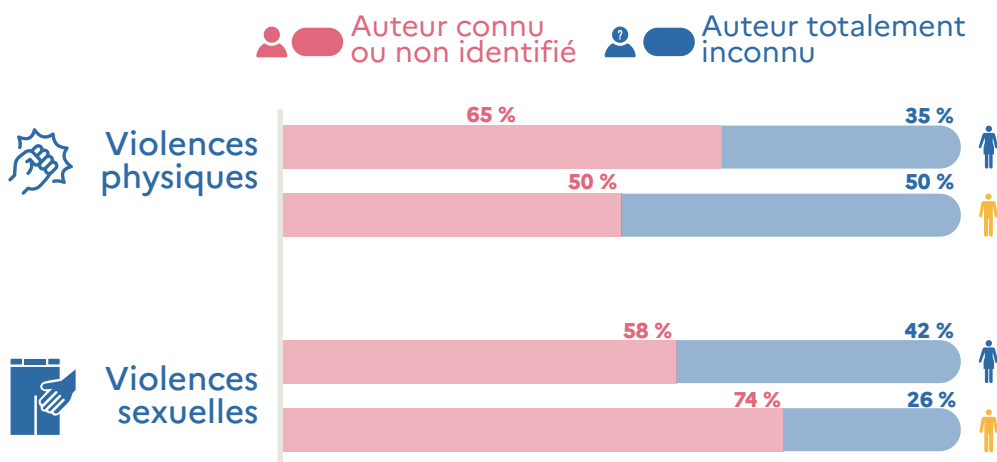


Champ : France métropolitaine, individus âgés de 18 à 74 ans résidant en ménage ordinaire



Violences par non-partenaire depuis l'âge de 15 ans

Dans la plupart des cas rapportés de violences physiques ou sexuelles par non-partenaire, les victimes connaissent l'auteur des faits



Champ : France métropolitaine, individus âgés de 18 à 74 ans résidant en ménage ordinaire

Quels que soient la nature des violences et le sexe de la victime, des **hommes sont très majoritairement à l'origine des violences par non-partenaire**

Part des hommes parmi les auteurs de violences selon le sexe de la victime :



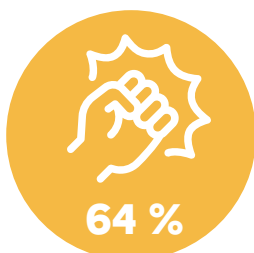
Champ : France métropolitaine, individus âgés de 18 à 74 ans résidant en ménage ordinaire



Violences par non-partenaire depuis l'âge de 15 ans

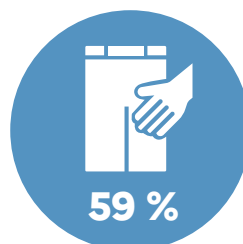
Les violences par non-partenaire sont le **plus souvent des faits « isolés »**, c'est-à-dire commis une seule fois par leur(s) auteur(s) contre la victime

Violences physiques
«isolées»



des victimes

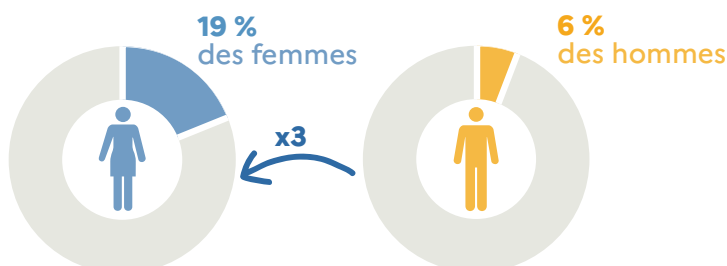
Violences sexuelles
«isolées»



des victimes

Champ : France métropolitaine, individus âgés de 18 à 74 ans résidant en ménage ordinaire

Les cas de **violences physiques au sein de la famille** (hors partenaire) sont **rapportés 3 fois plus souvent par les femmes** que par les hommes victimes depuis l'âge de 15 ans



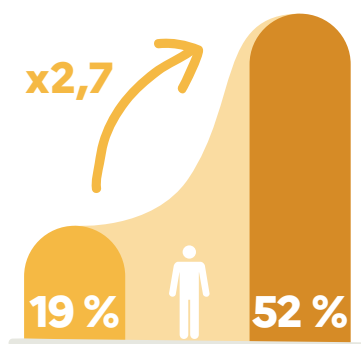
Les violences répétées sont plus fréquentes dans la sphère intrafamiliale

Champ : France métropolitaine, individus âgés de 18 à 74 ans résidant en ménage ordinaire

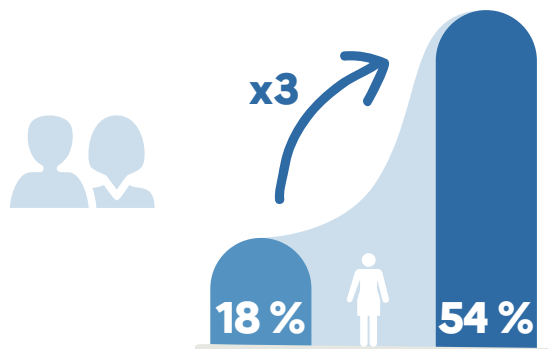


Violences par non-partenaire depuis l'âge de 15 ans

Les jeunes et les personnes vivant dans les grandes agglomérations sont **surreprésentés** parmi les victimes de violences par non-partenaire au cours des 5 dernières années



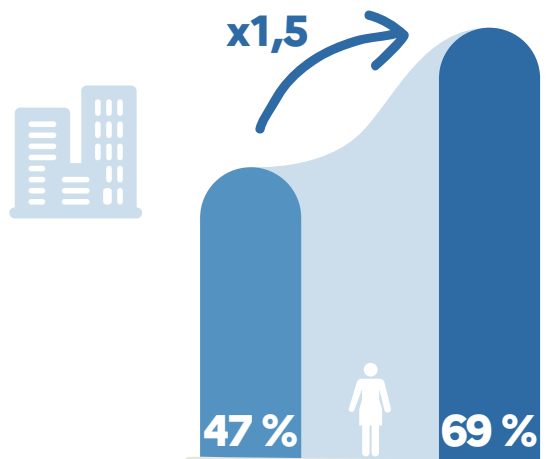
Alors que **les hommes de 18 à 29 ans** représentent 19% des hommes de 18 à 74 ans, ils représentent **52% des victimes de violences physiques par non-partenaire**



Alors que **les femmes de 18 à 29 ans** représentent 18% des femmes de 18 à 74 ans, elles représentent **54% des victimes de violences physiques par non-partenaire**



Alors que **les hommes vivant dans des agglomérations de 100 000 habitants ou plus** représentent 47% des hommes de 18 à 74 ans, ils représentent **63% des victimes de violences physiques par non-partenaire**

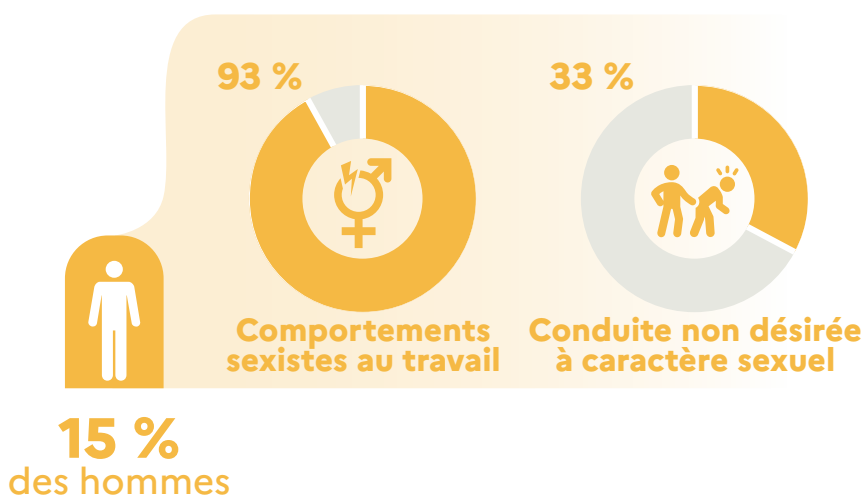
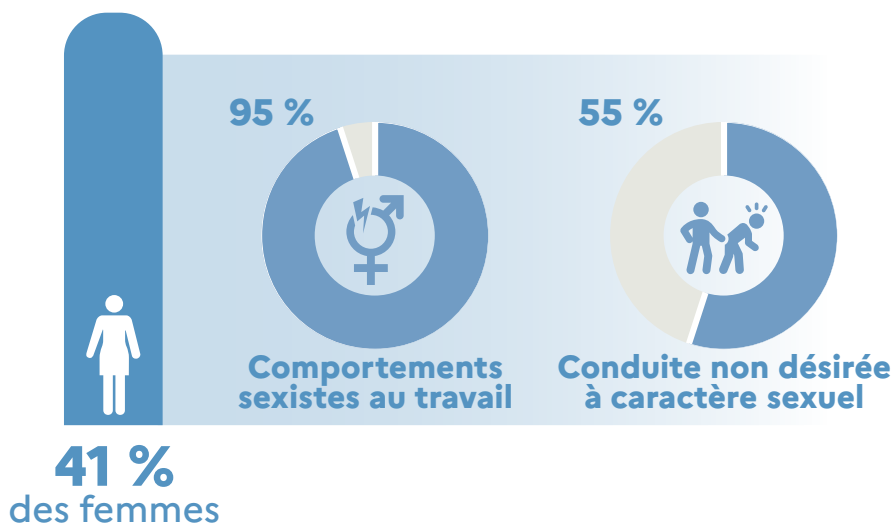


Alors que **les femmes vivant dans des agglomérations de 100 000 habitants ou plus** représentent 47% des femmes de 18 à 74 ans, elles représentent **69% des victimes de violences physiques par non-partenaire**



Comportements à caractère sexiste ou sexuel au travail

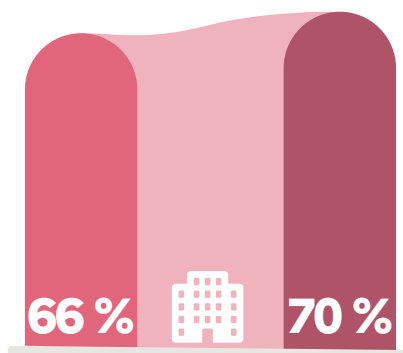
Les comportements sexistes ou sexuels au travail concernent **3 fois plus de femmes** que d'hommes au cours de leur vie professionnelle





Comportements à caractère sexiste ou sexuel au travail

Les salariés du privé, les femmes cadres, les hommes employés et les jeunes sont surreprésentés parmi les victimes de comportements sexistes ou sexuels au travail au cours des 5 dernières années



Les salariés du privé représentent 66% de la population des 18-74 ans et 70% des victimes de comportement sexistes ou sexuels au travail



Les femmes cadres représentent 14% de la population des femmes de 18-74 ans en emploi et 17% des victimes de comportement sexistes ou sexuels au travail



Les hommes employés représentent 15% de la population des hommes de 18-74 ans et 23% des victimes de comportement sexistes ou sexuels au travail



Les personnes en CDD, interim ou autre contrat représentent 13% de la population des 18-74 ans en emploi et 31% des victimes de comportement sexistes ou sexuels au travail

Le service statistique ministériel de la sécurité intérieure (SSMSI) présente un panorama inédit des violences en France métropolitaine, mesurées à partir de l'enquête Genese qu'il a conduite en 2021. Retrouvez ici ses principaux résultats sous la forme d'infographies simplifiées.

Ces infographies décrivent trois familles de violences : les violences subies dans l'enfance, les violences commises au sein du couple (par partenaire) et les violences commises par non-partenaire. Pour chacune d'elles, le nombre et la proportion de femmes et d'hommes victimes de ces violences au cours de la vie ou sur des périodes plus récentes sont mesurés. En outre, le vécu des victimes sur vie entière est systématiquement exploré selon une approche genrée afin de caractériser finement les violences subies (psychologiques, physiques ou sexuelles) et de décrire la fréquence, la durée des faits et le lien entre l'auteur et la victime. Les principales caractéristiques socio-démographiques des victimes sont également fournies. Enfin, retrouvez de premiers éclairages sur les comportements à caractère sexiste ou sexuel au travail.

> À propos du SSMSI

Au sein du ministère de l'intérieur, le SSMSI est le service statistique en charge de la sécurité intérieure, rattaché à la fois à la police et à la gendarmerie nationales. Il compose avec l'Insee et 15 autres services statistiques ministériels le service statistique public coordonné par l'Insee.

Créé fin 2014, le SSMSI a pour mission de produire et de mettre à disposition du grand public et des services du ministère des statistiques et des analyses sur la sécurité intérieure et la délinquance. Comme les autres membres du service statistique public, il respecte un certain nombre de règles visant à maintenir la confiance dans les informations produites et diffusées, en particulier indépendance professionnelle, fiabilité, neutralité, qualité des processus, méthodologie solide, accessibilité. Son programme de travail fait l'objet d'une concertation avec l'ensemble des utilisateurs au sein du Conseil national de l'information statistique (Cnis). Son activité est évaluée par l'Autorité de la statistique publique (ASP).

Toutes les publications du SSMSI sont disponibles et téléchargeables en ligne sur son site internet <https://www.interieur.gouv.fr/Interstats>



SSMSI : place Beauvau 75008 Paris

Directrice de publication :
Christine Gonzalez-Demichel

Rédacteur en chef : Olivier Filatriau
Auteurs : Hélène Guedj et Sandra Zilloniz

Conception graphique : Datagora

Visitez notre site internet
www.interieur.gouv.fr/Interstats

Suivez-nous
sur Twitter : @Interieur_stats
sur LinkedIn : SSMSI

Contact presse
ssmsi-communication@interieur.gouv.fr